



Sainte-Cécile-de-Milton

CAMP DE JOUR Été 2019



GUIDE D'INSCRIPTION

Inscription au Bureau municipal (136, rue Principale) ou lors de la soirée d'inscription qui se tiendra le **lundi 6 mai de 16h30 à 18h30 au Centre communautaire.**

Notez qu'il y a eu un changement de la date de la soirée d'inscription qui était prévue le 20 mai.

Période de préinscription: 15 avril au 2 mai 2019

Période d'inscription régulière: 3 au 20 mai 2019

Site du camp de jour: École primaire Ste-Cécile au 252, rue Principale

POLITIQUE DE CAMP DE JOUR

CLIENTÈLE

Le camp de jour est offert aux enfants âgés entre 4 et 12 ans. Les enfants des municipalités avoisinantes sont acceptés, toutefois la priorité des places demeure aux résidents de Sainte-Cécile-de-Milton.

HORAIRE

Le camp est offert sur une durée de 8 semaines du lundi au vendredi lors de la période estivale du 25 juin au 16 août 2019.

Heures du Camp de jour: 8h30 à 16h30

Heures du Service de garde: 7h00 à 8h30 & 16h30 à 18h00

TARIFICATION

Notez qu'aucune inscription ne sera acceptée si un solde antérieur est impayé à la municipalité.

Rabais-Période de préinscription

Profitez d'un rabais de 25,00\$/enfant lors de la période de préinscription.

FORFAIT ÉTÉ COMPLET POUR 8 SEMAINES-SORTIES INCLUSES

OPTIONS	HORAIRE	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant +
Service de garde non-inclus	8h30 à 16h30	420,00\$	372,00\$	324,00\$
Service de garde inclus	7h00 à 18h00	520,00\$	472,00\$	424,00\$

**La tarification familiale réduite s'applique uniquement aux résidents de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.*

FORFAIT À LA SEMAINE-SORTIES INCLUSES

OPTION	CAMP DE JOUR		SERVICE DE GARDE
1 semaine	75,00\$	+	15,00\$

MODES DE PAIEMENT

ARGENT COMPTANT

Les frais doivent être acquittés en totalité le jour de l'inscription.

CHÈQUE(S)

Le ou les chèque (s) doivent être libellés à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton. Il est possible d'acquitter le paiement en 1 versement en date du jour de l'inscription ou en 3 versements égaux. Dans le cas échéant, les chèques devront être datés ainsi :

Date du 1^{er} chèque : Jour de l'inscription de l'enfant

Date du 2^e chèque : 1^{er} juin

Date du 3^e chèque : 15 juin

**Des frais de 50,00\$ seront facturés pour tout chèque sans provision.*

POLITIQUE DE CAMP DE JOUR

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est offert uniquement aux enfants inscrits au camp de jour. Tel qu'indiqué dans la tarification, le service de garde est offert optionnellement sous le forfait été complet de 8 semaines ou sous le forfait à la semaine au coût de 15,00\$/semaine. Les participants doivent être inscrits à l'avance, sous peine de se voir refuser l'accès si le ratio d'enfants/moniteurs est atteint. Les parents qui viendront chercher leur enfant à l'extérieur des heures indiquées sur le formulaire d'inscription, devront assumer les frais de pénalité suivants :

Frais de pénalité du service de garde

Retard de 15 minutes et moins- Pénalité de 5,00\$ / enfant / période de retard

Retard de 15 minutes et plus- Pénalité de 10,00\$ / enfant / période de retard

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation avant le début du camp de jour

Si le remboursement est demandé avant le premier jour du début du camp de jour, des frais administratifs de 50,00\$ + taxes vous seront facturés. Seuls, les frais d'inscription du camp de jour et du service de garde sont remboursables. Aucuns frais administratifs ne seront chargés dans le cas d'une annulation pour une raison médicale, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Annulation pendant le camp

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de début du camp de jour à l'exception d'une annulation pour une raison médicale. Dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés au prorata des services non reçus et aucuns frais administratifs ne seront facturés, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Marche à suivre pour annuler l'inscription pour une raison médicale

Il est possible d'annuler l'inscription de votre enfant en tout temps pour une raison médicale. Pour ce faire, vous devez transmettre à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton un avis écrit, accompagné d'une copie originale du certificat médical dûment signé par un médecin, au plus tard dans les 21 jours civils après le premier jour d'absence de votre enfant au camp de jour.

CODE DE VIE

RÈGLES DE VIE

- Je me respecte et je respecte les autres;
- Je ne fais aucune forme d'intimidation, d'injure ou de violence;
- Je respecte les lieux et le matériel que j'utilise;
- Je respecte les consignes de toutes les personnes responsables du camp de jour;
- Lorsque je fais face à un problème, je reste calme et j'informe mon animateur (trice);
- Je n'apporte aucun effet personnel n'étant pas autorisés tel que: appareils électroniques, jeux vidéo, argent de poche, toutou, etc. ;
- Je quitte le site du camp seulement lorsque l'animateur l'autorise;
- Je porte des espadrilles, des vêtements adaptés aux activités du camp de jour: interdiction de porter des camisoles à bretelles spaghetti, chandail ne couvrant pas l'abdomen, jupe, robe;
- Je porte mon chandail de camp de jour lors des sorties.
- Je respecte l'environnement en jetant mes déchets aux endroits appropriés.

MESURES DISCIPLINAIRES

Afin de maintenir la qualité du service de camp de jour, des actions seront entreprises dans le cas où l'enfant ne respecte pas le code de vie. Selon la situation, il est possible de passer immédiatement d'une étape à l'autre.

Étape 1: L'enfant est averti verbalement par son animateur ou son animatrice et le parent est avisé en fin de journée par un des membres du personnel.

Étape 2: L'enfant est retiré temporairement des activités et le parent est avisé en fin de journée par un des membres du personnel du camp.

Étape 3: La personne responsable du camp et son supérieur immédiat rencontrent les parents.

Étape 4: Selon la gravité de la situation, l'enfant est suspendu des activités du camp de jour pour un temps indéterminé. Un avis verbal et écrit seront émis au parent indiquant qu'une récidive conduira à l'expulsion.

Étape 5: L'enfant est expulsé du camp de jour.

INFORMATIONS IMPORTANTES

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Lors de l'arrivée:

Assurez-vous toujours de prendre contact avec l'équipe d'animation avant de déposer vos enfants et de quitter les lieux.

Lors du départ:

Seules les personnes autorisées par écrit pourront venir chercher les enfants en fin de journée. Le registre de départ doit obligatoirement être signé avant que l'enfant quitte le camp de jour ou le service de garde (excepté les enfants autorisés à quitter seuls).

ABSENCES

Vous avez la responsabilité de signaler l'absence de votre enfant auprès du Bureau municipal au 450-378-1942, poste 26. Notez que nous ne contacterons pas les absents.

CONTENU DU SAC À DOS DE VOTRE ENFANT CHAQUE JOUR

- Un maillot de bain;
- Une serviette de plage;
- Une crème solaire (Merci d'en appliquer une couche à votre enfant le matin);
- Chapeau ou casquette;
- Vêtements de rechange;
- Un dîner (frigorifère et micro-ondes à la disposition des enfants);
- Minimum deux collations santé;
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- En cas de pluie, prévoir un imperméable, des vêtements chaud et des bottes de pluie.

LORS DES SORTIES

Le port du chandail du camp de jour est obligatoire lors des sorties à l'extérieur.

INTERDICTIONS ALIMENTAIRES

Les lunchs des enfants ne doivent pas contenir de noix ou d'arachides à des fins de prévention pour les enfants allergiques.

OBJETS PERDUS OU VOLÉS

Les articles de vos enfants devront être identifiés. Le camp de jour de Sainte-Cécile-de-Milton ne se tiendra aucunement responsable des objets perdus ou volés.

CALENDRIER

Notez que ce calendrier est prévisionnel et que certaines activités peuvent être modifiées selon la disponibilité des lieux.

SEMAINE 1	Lundi 24 juin	Mardi 25 juin	Mercredi 26 juin	Jeudi 27 juin	Vendredi 28 juin
	FERMÉ FÊTE NATIONALE	ACCUEIL CAMPEURS	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE RANCH MASSAWIPPI	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 2	Lundi 1 ^{er} juillet	Mardi 2 juillet	Mercredi 3 juillet	Jeudi 4 juillet	Vendredi 5 juillet
	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE GRIMPE ET PARTOUT	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 3	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet
	ACTIVITÉS AU CAMP	PLAGE YAMASKA	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE ZOO GRANBY	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 4	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet
	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE AQUA-PARC ST-PIE	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 5	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet
	ACTIVITÉS AU CAMP	PLAGE YAMASKA	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE EXPO AGRICOLE SAINT-HYACINTHE	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 6	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^{ER} août	Vendredi 2 août
	ACTIVITÉS AU CAMP	DÎNER PIZZA L'ÂGE D'OR VOUS REÇOIT	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE PLAGE YAMASKA	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 7	Lundi 5 août	Mardi 6 août	Mercredi 7 août	Jeudi 8 août	Vendredi 9 août
	ACTIVITÉS AU CAMP	PLAGE YAMASKA	ACTIVITÉS AU CAMP	SORTIE VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN	JOURNÉE THÉMATIQUE
SEMAINE 8	Lundi 12 août	Mardi 13 août	Mercredi 14 août	Jeudi 15 août	Vendredi 16 août
	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	ACTIVITÉS AU CAMP	FÊTE DE FIN D'ÉTÉ





Sainte-Cécile-de-Milton

FICHE D'INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2019

IDENTIFICATION DE L'ENFANT				
Nom de l'enfant :		Prénom de l'enfant :		
Sexe :	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	N° de téléphone :		
Date naissance :	JJ - MM - AAAA	N° assurance maladie :		
Adresse :				
COORDONNÉES DES PARENTS / TUTEURS				
COORDONNÉES DE LA MÈRE OU TUTRICE			COORDONNÉES DU PÈRE OU TUTEUR	
AUTRE : Précisez le lien avec l'enfant _____			AUTRE : Précisez le lien avec l'enfant _____	
Nom / Prénom			Nom / Prénom	
Adresse :			Adresse :	
Tél. maison :			Tél. maison :	
Autre tél.			Autre tél.	
Courriel:			Courriel:	
PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT À LA FIN DE LA JOURNÉE				
1. NOM	PRÉNOM	3. NOM	PRÉNOM	
2. NOM	PRÉNOM	4. NOM	PRÉNOM	
CHOIX DU FORFAIT				
CHOIX #1 : FORFAIT ÉTÉ COMPLET POUR 8 SEMAINES-SORTIES INCLUSES				
OPTIONS	HORAIRE	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant +
SERVICE DE GARDE NON-INCLUS	8H30 À 16H30	<input type="checkbox"/> 420,00\$	<input type="checkbox"/> 372,00\$	<input type="checkbox"/> 324,00\$
SERVICE DE GARDE INCLUS	7H00 À 18H00	<input type="checkbox"/> 520,00\$	<input type="checkbox"/> 472,00\$	<input type="checkbox"/> 424,00\$
CHOIX #2 : FORFAIT À LA SEMAINE-SORTIES INCLUSES				
CHOIX DES SEMAINES	CAMP DE JOUR			SERVICE DE GARDE
1 25 juin au 28 juin	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
2 1 ^{er} juillet au 5 juillet	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
3 8 juillet au 12 juillet	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
4 15 juillet au 19 juillet	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
5 22 juillet au 26 juillet	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
6 29 juillet au 2 Août	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
7 5 août au 9 août	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
8 12 août au 16 août	<input type="checkbox"/> 75,00\$	+		<input type="checkbox"/> 15,00\$
RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION				
<input type="checkbox"/> CHOIX #1 : FORFAIT ÉTÉ COMPLET	N/A	<input type="checkbox"/> SDG INCLUS	<input type="checkbox"/> SDG NON-INCLUS	\$
<input type="checkbox"/> CHOIX #2 : FORFAIT À LA SEMAINE		SEMAINE(S) CAMP DE JOUR x 75,00\$		\$
		SEMAINE(S) SERVICE DE GARDE x 15,00\$		\$
<input type="checkbox"/> CHANDAIL (OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES)		CHANDAIL(S) x 12,00\$		\$
		<input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> TG		
ESCOMPTE 25,00\$ PRÉINSCRIPTION	Applicable sur les inscriptions reçues entre le 15 avril et 2 mai			\$
# FACTURE :	TOTAL:			\$
À DES FINS D'IMPÔT				
Nom du parent payeur :	N° d'assurance social :			



Sainte-Cécile-de-Milton

FICHE SANTÉ/AUTORISATIONS CAMP DE JOUR 2019

FICHE SANTÉ			
Nom de l'enfant :		Prénom de l'enfant :	
Sexe :	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	N° de téléphone :	
Date de naissance :	JJ - MM - AAAA	N° assurance maladie :	
Adresse :			
Problème de santé / diagnostic connu :			
Allergie :			
Médicaments :	<i>Veillez remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicament, s'il y a lieu.</i>		
Sécurité aquatique :	Votre enfant sait-il nager seul? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Mon enfant doit porter une veste de flottaison en tout temps <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Autres précisions: _____		
Personnes à joindre en cas d'urgence			
COORDONNÉES DE LA MÈRE OU TUTRICE		COORDONNÉES DU PÈRE OU TUTEUR	
AUTRE : Précisez le lien avec l'enfant _____		AUTRE : Précisez le lien avec l'enfant _____	
Nom / Prénom		Nom / Prénom	
Adresse :		Adresse :	
Tél. maison :		Tél. maison :	
Autre tél.		Autre tél.	
Courriel :		Courriel :	
AUTORISATIONS PARENTALES (Cochez ✓ en guise d'acceptation)			
PHOTOS/VIDÉOS - J'autorise le camp de jour de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à prendre des photos et/ou vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été et l'utiliser à des fins publicitaires. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Camp de jour de Sainte-Cécile-de-Milton.			<input type="checkbox"/>
SOINS D'URGENCE - J'autorise le personnel du camp de jour à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du camp de jour le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire et m'engage à défrayer les coûts de transport, frais de médicaments.			<input type="checkbox"/>
TRANSPORT - J'autorise le camp de jour de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à transporter mon enfant par le biais d'un transport en commun lors des sorties à l'extérieur du camp de jour.			<input type="checkbox"/>
DÉPART DU CAMP DE JOUR - J'autorise mon enfant à retourner à la maison seul à pied ou à vélo à la fin de la journée du camp de jour.			<input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION DE MÉDICAMENT - Je comprends qu'aucun médicament ne sera administré à mon enfant par l'équipe du camp de jour à moins d'avoir rempli le formulaire d'autorisation d'administration de médicament.			<input type="checkbox"/>
MODALITÉS (Cochez ✓ en guise d'acceptation)			
<input type="checkbox"/> J'ai lu et compris la politique du camp de jour de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.			
<input type="checkbox"/> J'ai lu et compris le code de vie du camp de jour et m'engage à le faire comprendre à mon enfant.			
<input type="checkbox"/> J'ai lu et compris toutes les informations importantes présentes dans le guide d'inscription.			
<input type="checkbox"/> Je m'engage à informer la personne responsable du camp de jour de tout changement relatif au dossier de mon enfant.			
<input type="checkbox"/> Je dégage la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton de toute responsabilité pouvant découler de l'administration de médicament ou tout effet secondaire.			
<input type="checkbox"/> Je m'engage à fournir toutes les informations médicales nécessaires au sujet de mon enfant à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.			

SIGNATURE DU PARENT RESPONSABLE : _____ DATE : _____